Visas pour la France depuis l'Algérie : Un nouvel intermédiaire mandaté suite à des malversations

30/12/2017 à 16h53

Pour lutter contre les «no shows» causés par les intermédiaires indélicats et remédier aux difficultés qui ont perturbé, en 2017, le système de prise de rendez-vous et de dépôt des dossiers de demande de visa pour la France, les autorités françaises ont mis en place un nouveau dispositif et de nouvelles mesures qui prendront effet à partir de 2018. Deux opérateurs ont été sélectionnés, VFS global pour Alger et le maintien de TLS contact pour Oran et Annaba.

«Des rendez-vous ont été vendus à des sommes faramineuses», a reconnu hier l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, lors d'un point de presse animé à la chancellerie de l'ambassade de France. Ce trafic illicite a causé, selon lui, une perte importante de créneaux tous les jours, soit 30 à 50% de créneaux perdus en moyenne en 2017.

Pour justement faire face à ce problème et aux contraintes liées au nombre important de demandeurs de visa, un appel d'offres a été lancé et un nouveau cahier des charges a été élaboré. Ce dernier prévoit un certain nombre de points, à leur tête la validation du rendez-vous par le paiement de tout ou une partie des frais de service, dans les 72 heures qui suivent l'attribution du rendez-vous. «Le montant du prépaiement n'est pas encore fixé, mais il faut savoir que les frais de service sont fixés à 25 euros. Le paiement se fera via une banque ou en ligne. (…)

elwatan.com